

Les courageuses profs de la FAE sont à appuyer cent milles à l'heure **C'est le temps des gros chèques et de prendre la rue pour l'école publique**

La FAE est à deux doigts de rejeter l'entente de principe non pas à cause de la partie salariale, si l'on en juge par les votes scindés de leurs consœurs de la CSQ dont quelques syndicats ont rejeté ou appuyé de peu la partie sectorielle. Tout pourrait se jouer mercredi soir à Granby. Quatre des neuf syndicats de la FAE ont rejeté l'entente à un plus fort taux que les quatre qui l'ont accepté. On attend dans l'urgence le cri du cœur Solidaire en appui à la direction de ce syndicat [qui a recommandé le rejet](#) à cause du « *"mépris apparent [du] gouvernement pour [la] profession" [...et parce que] l'entente de principe "n'améliore pas de manière significative [les] conditions de travail, dont la composition de la classe" »*

Ce rejet est dans l'intérêt des travailleuses syndiquées, eu égard à leurs conditions de travail. Il est dans l'intérêt de l'école publique afin de l'empêcher de sombrer, phagocytée par l'école à trois vitesses. Il est dans l'intérêt du peuple québécois dont l'éducation de la jeunesse prolétarienne est bousillée en faveur de celle élitiste. Bien sûr, le seul rejet n'y suffira pas mais il est vital pour la suite des choses. On peut se fier sur les commentaires médiatiques et les bien-pensants pour frigorifier les ardeurs en affirmant péremptoirement que le retour à la grève étant exclu, la FAE n'y gagnera que des améliorations à la marge comme lors du rejet de l'entente de principe par la FSSS-CSN en 2015. Nul doute que ce serait le chemin proposé par la bureaucratie syndicale pour se dédouaner du refus de sa base d'entériner l'entente de principe d'autant plus que cette base est brûlée par un mois de grève en vain et sans indemnités.

Faut-il rappeler l'ardeur de cette grève jusqu'à et y compris un blocage du Port de Montréal ? Faut-il rappeler le soutien financier, mais non pro-actif il est vrai et sans doute insuffisant, de plusieurs syndicats du privé ? L'alternative consiste à s'appuyer sur ces acquis pour faire un saut qualitatif. À commencer par les syndicats du Front commun qui entérineront l'entente de principe, il est tout à fait à la portée du mouvement syndical québécois d'établir un vrai et authentique fonds de solidarité suffisant pour accorder aux syndiquées de la FAE, et de la FSE-CSQ le cas échéant, de solides indemnités. Car cette fois-ci, la question salariale étant écartée, il s'agirait d'une lutte dont l'enjeu de fond, derrière l'amélioration des conditions de travail, serait l'école publique québécoise. Une victoire significative sur ce front, impliquant un soutien non seulement monétaire mais aussi pro-actif, ouvrirait la porte d'une remise en question de l'école à trois vitesses.

Marc Bonhomme, 28 janvier 2024

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca